

GUIDE D'INTERPRETATION DES CARTES

Echelles de représentation cartographique

Les cartes d'habitats d'intérêt communautaire (hors zones humides) sont éditées au format A3 avec une échelle de 1/25000. Il y a alors deux cartes A3 pour couvrir l'ensemble du site.

Pour les cartes d'habitats d'intérêt communautaire des zones humides, l'échelle de représentation cartographique est de 1/25000, avec un zoom sur les zones humides au 1/10000.

Pour les cartes des espèces d'intérêt communautaire, la représentation se faisant par mailles de 1x1km, l'échelle de 1/25000 n'aurait pas apporté d'éléments supplémentaires ; c'est donc une échelle du 1/50000 qui a été choisie.

Elaboration des cartes

- *A Habitats naturels et semi-naturels*

Pour avoir une restitution la plus claire (prise en compte de l'échelle de restitution) et la plus proche possible de la réalité du terrain (imbrication d'habitats), on digitalise dans des polygones les unités écologiques, c'est-à-dire les milieux homogènes. De nombreux polygones comprennent ainsi des mosaïques ou des mélanges d'habitats.

Afin de faciliter la lecture de la carte, on représente ici l'habitat dominant dans le polygone.

- *B Statut des habitats*

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats, on représente l'enjeu le plus fort au sein du polygone (Prioritaire, puis Intérêt communautaire, puis Hors directive).

- *C Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaires*

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire, on représente l'état de conservation le moins bon au sein des habitats d'intérêt communautaire du polygone (Mauvais, puis Moyen, puis Bon). Il existe aussi la modalité Inconnu, lorsqu'aucun des états de conservation des habitats d'intérêt communautaire du polygone n'a été renseigné.

- *D Sens d'évolution des habitats d'intérêt communautaire et prioritaires*

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire, on représente le sens d'évolution le moins favorable au sein des habitats d'intérêt communautaire du polygone (Négatif, puis Stable, puis Positif). Il existe aussi la modalité Inconnu, lorsqu'aucun des sens d'évolution des habitats d'intérêt communautaire du polygone n'a été renseigné.

- *E Utilisation pastorale du site*

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire, on représente le degré d'utilisation pastorale (chargement instantané lors de la cartographie de terrain) le plus fort observé sur le polygone (Forte, puis Moyenne, puis Faible, puis

Pas d'utilisation pastorale). Il existe aussi la modalité Inconnu, pour les polygones pour lesquels le degré d'utilisation pastorale n'a pas été renseigné.

- *F Colonisation des habitats naturels par les herbacées*

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire, on représente le degré de colonisation par les herbacées le plus fort observé sur le polygone (Forte, puis Moyenne, puis Faible, puis Pas de colonisation). Il existe aussi la modalité Inconnu, pour les polygones pour lesquels le degré de colonisation par les herbacées n'a pas été renseigné.

- *G Colonisation des habitats naturels par les ligneux*

Lorsqu'un polygone est constitué par un mélange ou une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire, on représente le degré de colonisation par les ligneux le plus fort observé sur le polygone (Forte, puis Moyenne, puis Faible, puis Pas de colonisation). Il existe aussi la modalité Inconnu, pour les polygones pour lesquels le degré de colonisation par les ligneux n'a pas été renseigné.

- *H Cartes des habitats d'intérêt communautaire*

- Recouvrement de l'habitat

Chaque polygone comprenant l'habitat considéré est représenté par un dégradé de couleurs selon son recouvrement au sein du polygone.

- Etat de conservation de l'habitat

Chaque polygone comprenant l'habitat considéré est représenté selon son état de conservation au sein du polygone.

- Sens d'évolution de l'habitat

Chaque polygone comprenant l'habitat considéré est représenté selon son sens d'évolution (en termes de surface) au sein du polygone.

- *I Cartes des espèces d'intérêt communautaire*

- Espèces végétales
- Chiroptères
- Escargot de Quimper

Afin de réduire les risques de dégradations des stations d'espèces, il a été décidé lors du Comité de pilotage du 10 décembre 2012, de ne pas représenter la localisation précise de l'espèce, mais de dégrader cette information dans un maillage de 1x1km

Pour les insectes saproxyliques, les stations précises n'ont pas été localisées, mais les zones où il a été observé, et celles où sa présence est potentielle (correspondant à l'habitat de l'espèce).

- *J Complexité*

Chaque polygone est représenté selon 3 niveaux de complexité (nombre d'habitats dont il est constitué) :

- Mosaïque complexe, quand le polygone comprend plus de 2 habitats en mosaïque
- Mosaïque simple, quand le polygone comprend 2 habitats en mosaïque
- Habitat pur, quand le polygone comprend 1 habitat uniquement

- *K Type de prospection*

Chaque polygone est représenté selon la méthode avec laquelle les habitats ont été décrits :

- Relevé phytosociologique : lorsqu'un relevé phytosociologique a été réalisé dans le polygone pour le caractériser (relevé ayant servi à l'élaboration de la typologie, ou relevé complémentaire)
- Caractérisation sur le terrain : lorsque le polygone a été parcouru lors de la phase de terrain, et renseigné entièrement dans la base de données
- Observation aux jumelles : lorsque le polygone a été caractérisé à distance
- Photointerprétation : caractérisation de l'habitat d'après analyse de l'orthophoto (2012), superposée au SCAN25 (visualisation de la topographie)
 - pour des habitats anthropisés (habitations, jardins)
 - pour des milieux rocheux, qui, de par un échantillonnage de certains d'entre eux, ne présentent pas de végétation caractéristique (exemple des éboulis)
 - ou pour des habitats situés à l'extrême proximité d'habitats caractérisés sur le terrain, et présentant les mêmes conditions de pente, exposition etc...

- *L Relevés phytosociologiques*

Les relevés phytosociologiques ayant servi à élaborer la typologie des habitats sont localisés, et représentés par type de formations végétales.